

LES MYSTÈRES DE L'AFRIQUE NOIRE

**Comment mourut
après avoir assisté
aux « funérailles »
de son père
le prince Ouanilo
fils de Behanzin**

« LES SORCIERS ! »
dit-il, avant d'expirer, à notre
collaborateur Albert Londres

Faut-il voir là un retour instinctif aux
croyances primitives, dont les
rites venaient de s'étaler sous
ses yeux ? N'est-ce pas plutôt
le mot d'un homme qui, pour
instruit et avisé qu'il était, savait
à quoi s'en tenir sur les prati-
ques des féticheurs, grands
manieurs de poisons ?

Mardi ont eu lieu à Bordeaux les
obsèques du prince Ouanilo
Behanzin, fils de l'ancien roi du
Dahomey. Il avait succédé subite-
ment à son père, à Abomey, à la
cerémonie de translation des cen-
dres de son père.

Notre collaborateur Albert Londres,
qui vient de passer de longues
semaines sur la terre d'Afrique,
d'où il a rapporté une série d'ar-
ticles saisissants que nous publi-
rions très prochainement, assista
lui-même à ces cérémonies : il
devint l'ami du prince : il se
retrouvèrent ensuite à bord de
l'Amérique. Notre collaborateur
assistait à son agonie, il recueillit
son dernier mot. Souvenirs qu'il
tint à noter et qu'il apporte au-
jourd'hui en hommage au pauvre
jeune homme noir, fils d'ennemi
vaincu, devenu fidèle citoyen fran-
çais, qui voulut être enterré là,
à Bordeaux, où il avait vécu.

Voici cette page émouvante de notre
collaborateur :

VINGT ANS APRÈS

Abomey était en deuil. Vingt
années après sa mort, Behanzin,
revêtu d'un cercueil européen, ren-
trait dans sa capitale. La France,
ayant tâté ses cendres, les avait
jugées assez froides pour ne plus
mettre le feu au pays. Il faisait
d'ailleurs, comme cela, suffisamment
chaud au Dahomey !

C'était un grand deuil, c'est-à-
dire une belle fête.

Ouanilo, fils du roi mort, avait
ramené son père, au nom de notre
gouvernement, d'Algérie à Mar-
seille, de Marseille à Cotonou, et
de la côte des Esclaves à Abomey.
Parti avec lui, au moment de l'exil,
alors qu'il était un petit prince
noir, Ouanilo, élevé par la France,
au début, à la Martinique, ensuite à
Alger, était maintenant avocat
près la cour de Bordeaux.

Il touchait le sol natal pour la
première fois depuis son déracine-
ment. Il y revenait avec son père
noir et sa femme blanche.

Élégant, habillé à l'euro-péenne,
instruit, rempli de réserve et de
tact, il était réellement un gentle-
man timide. Tant de bonnes ma-
nières le mirent tout de suite au
ban de sa patrie. Au milieu de ses
frères au torse nu, il ne savait
plus que faire de son faux col, de
ses habits, de ses chaussures et
surtout de son éducation. Il regarda
ses parents d'un œil qui demandait pardon.

Les funérailles allaient durer
longtemps.

Le gouverneur Fourn avait logé
le prince et la princesse dans une
maison de blancs, pas très loin des
ruines du palais où, à l'ombre du
trône paternel, vint à quatre
crânes d'ennemis, naquit l'enfant
royal.

Les volets de cette maison de-
meuraient clos.

Behanzin, d'après la coutume,
n'était pas encore considéré
comme mort. Le cercueil dans le-
quel ses restes reposaient était
bien dans le tât de son fils aîné,
le grand Ouanilo, préfet de Boicon
et d'Abomey, mais, pour le peuple,
Behanzin n'était que très souffrant.
Les indigènes s'abordaient, s'interro-
geaient avec angoisse sur la santé
du roi. « Il faut rentrer chez
nous, disaient-ils, notre roi ne va
pas mieux. » Ils parlaient bas et
s'éloignaient en silence. Mon boy
accourait et me disait : « Tiens,
le roi est encore plus malade que
ce matin. » Deux de ses femmes,
si vieilles que lorsqu'elles mar-
chaient leur tête dodelait à la hau-
teur de leurs genoux, veillaient
dans l'obscurité près du cercueil,
retour d'un si long voyage. Enfin,
le lendemain, Behanzin mourut
officiellement.

Les funérailles

Les fêtes dahoméennes com-
mencèrent. Le tam-tam s'établit.
Le premier jour, fils aîné, fils et
filles, frères et sœurs et amis sin-
cères se lamentèrent dans le tât.
Le deuxième jour, le gri-gri So
sortit.

Le troisième jour, l'ami supé-



(1) Le prince Ouanilo, entre l'administrateur Ballat et la dernière femme de Behanzin. (2) Agboli-Agbo, dernier roi du Dahomey, converti avec l'évêque français. (3) Féticheur et féticheuse. (4) Agboli-Agbo et sa cour. (5) Ouanilo, fils aîné de Behanzin. (6) Le trône de Behanzin, avec son soubassement de crânes. (7) Les femmes d'Ouanilo en amazones

rieur de Behanzin, celui qui lui
avait dit : « Ne combats pas les
Français », tua trois cabris.

Le quatrième jour, les fils égorgè-
rent des animaux domestiques.
Ouanilo, toujours vêtu en Euro-
péen, accomplissait son devoir. Je
le vis rentrer, du tât mortuaire à
sa maison, du sang sur les mains
et sur la chemise. Il marchait vite,
comme honteux. Derrière les volets,
sa femme blanche anxieusement
l'attendait.

Les funérailles continuèrent.
Alors que les frères de Ouanilo,
chefs riches et puissants, s'appre-
taient à offrir de fastueux cadeaux
aux mânes de leur père, Ouanilo
comptait ses sous. Le jour de la
présentation des pagnes sa honte
éclatait devant le pays réuni.
L'aboyeur funèbre criait pendant
des heures le nom de ses frères,
étalant leur générosité, leur piété
filiale. Ouanilo n'avait, lui, ni trou-
peaux ni trésors de famille. Son
peuple ne lui faisait plus de dons.
Son peuple ? Il regardait l'ancien
petit prince sans vouloir se sou-
venir. Ouanilo n'était plus de chez
lui. Il s'en alla à Boicon, chez les
marchands blancs. Les marchands
blancs ne donnent pas beaucoup
de marchandises pour peu d'ar-
gent. Ouanilo revint avec quelques
pièces de calicot. Il avait une ba-
gue, il la joindrait à ses pauvres
pagne pour prouver sa bonne
volonté.

Le grand jour arriva.
C'était dans la cour du grand
tât d'Abomey, son frère aîné. Les
autorités blanches, du gouverneur
à l'évêque, étaient là. Les soixante-
dix femmes d'Abomey, groupées,
chantaient le chant funèbre. Oua-
nilo, hésitant, s'éloigna des cris
sauvages et conduisit sa femme
blanche, immensément troublée
par la fureur de ses belles-sœurs,
entre l'évêque et le gouverneur.
Chacun de ses frères se tenait
selon la coutume, au milieu de
ses femmes et de ses serviteurs.
Ouanilo chercha où se placer. Il
vint à côté de moi !

Un mouvement de surprise sou-
leva cette foule. Magnifique, drapé
de rouge, un puissant sein nu de-
hors, coiffé d'un bonnet phrygien,
chaussé de sandales, sceptre-casse-
tête sur une épaule, un homme à
l'allure de dieu se présenta sous
un parapluie, entre deux amazo-
nes parapluiées et suivi de l'ap-
pareil royal. C'était Agboli-Agbo,
l'oncle de Ouanilo, le frère de
Behanzin, le dernier roi du Dahomey
détrôné, exilé et pardonné.

Agboli-Agbo tentait pour la
deuxième fois un coup d'audace.
Il se présentait au peuple en pos-
ture royale. L'administrateur,
comme lors d'un dernier 14 juil-
let, allait-il se précipiter sur lui,
d'une main l'empoigner par le

sein, ongles dans la chair, et de
l'autre lui arracher son bonnet, ses
sandales, son sceptre et son cra-
choir ?

Le vieux lion semblait attendre
la scène. Elle n'eut pas lieu. Il
s'installa au milieu de sa cour, de
ses amazones. Ouanilo le regarda
comme frappé de stupeur.

L'aboyeur commença. Frère et
fils connurent de longs honneurs.
Pagnes, éventails, bouteilles de
liqueur, objets d'or et d'argent,
bœufs, peaux de bêtes, ils offrirent
tout cela pour être enterrés dans
le grand trou où Behanzin allait des-
cendre. Quand le nom de Ouanilo
tomba sur la foule, porté par si
peu de cadeaux, il fit un si petit
bruit que personne ne chercha le
fils chéri. Ouanilo baissa la tête.

La maison des sorciers

Dans la maison aux volets clos,
Ouanilo et sa princesse blanche
ne goûtaient pas aux mets que lui
envoyaient les anciens sujets de
son père. Le couscous, le riz, les
œufs mêmes étaient jetés la nuit
venue. Son embarras fut grand
devant une calebasse de lait, alors
que je lui en demandais un verre.
Il me fit comprendre qu'il désirait
ne pas me donner de ce lait, dont
lui-même ne boirait pas.

Royaume des féticheurs, c'est-à-
dire du poison, le Dahomey est
dans la main des sorciers. Il est à
la fois le pays noir le plus avancé
et le plus secret. Mgr Steinmetz,
notre évêque, le sait bien, lui, qui
dut intervenir cette semaine au-
près des prêtres du diable, sans
quoi son missionnaire, touché
l'autre jour par trois féticheurs
voilés, alors qu'il rentrait à bicy-
clette sur la route de Kalavi, serait
mort déjà. Son bras était raidi,
puis desséché, le mal gagnait
l'épaule, la poitrine. Monseigneur
fit venir le chef féticheur, qui lui
dit : « O ! grand blanc ! le respect
que tu m'inspires m'oblige à dire
que mes revenants ont fait cela. »

« O ! grand féticheur, répondit
le prêtre, en amour de moi, tu vas
guérir mon serviteur. » Le contre-
poison fut donné. Le mission-
naire, aujourd'hui, m'a serré la
main d'une main valide.

Féticheurs et féticheuses pullu-
laient aux funérailles de Behan-
zin ; ils avaient des costumes de
ballerines bien étonnants. Ouanilo
faisait un grand détour pour les
éviter.

A la nuit, le boy fidèle du com-
mandant français entrant dans la
demeure de l'avocat de Bordeaux ;
il apportait des boîtes de conser-
ves sur lesquelles les prêtres de
Maon n'avaient pu laisser tomber
leur regard.

Ouanilo s'en allait seul à la dé-
couverte de son bercail. Je le voyais
marcher sur le plateau

d'Abomey, s'arrêtant, s'interro-
geant. Un jour, un chef porté dans
son hamac passa près de lui ; ses
gens de case tenaient parasol, cra-
choir et autres attributs. Alors que
les frères de Ouanilo, plus grands
chefs que le passant, eussent fait
déblayer la route, Ouanilo se ran-
gea sur le bord et d'un œil où se
lisait l'étonnement d'un blanc, il
suivit longtemps le cortège tradi-
tionnel.

Il s'assit un jour au milieu des
ruines du palais de son père. Dans
l'une de ses mains, posée sur son
genou, il tenait son autre main.
Sur ces murs de boue, défaits par
le temps, il promenait un regard
étranger. Il se leva, parcourut
l'emplacem. Il s'inclina devant
le tombeau de Glé-Glé, son grand-
père, alors qu'il aurait dû tomber
à terre et frapper son front contre
le sol. Ses ancêtres ne l'appelaient
plus.

Les soixante et soixante-dix
femmes de ses frères le plongè-
rent dans de grandes ré-
flexions. Je le vis jeter discrète-
ment sa cigarette, alors qu'elles
fumaient la pipe. Dans son salon,
un soir que nous causions, son
frère Robert entra, torse, jambes
et cuisses nus. Il le fit asseoir dans
un fauteuil, face à la princesse
blanche, sa femme, en toilette de
dîner. Il avait la mine d'un écar-
té. Tous les soirs, le malheureux
avait mal à la tête. Il ne sup-
portait plus le tam-tam. C'était
un pauvre déraciné. Lui-même
m'avouait, me prenant à part :
« Ah ! ces funérailles ; elles n'en
finissent pas ! »

Albert LONDRES.

(Voir la suite à la 2^e page.)

LE FILS DU GÉNÉRAL OBGREGON SE BLESSE ACCIDENTELLEMENT

Mexico, 4 octobre (dép. Havas.)
M. Humberto Obregon, fils aîné du
général assassiné, a été blessé acciden-
tellement au moment où il descendait
de son automobile, son revolver étant
tombé par terre et ayant fait explosion.

UNE CHANCE

Dans la nuit de samedi à di-
manche, les pendules devront
être retardées d'une heure.



Heureusement encore qu'il y avait pas retar-
der la pendule pendant les heures de classe !...

**M. Bayle déclare faux
tous les objets
exposés à Glozel
et soumis à son expertise**

SES CONCLUSIONS :

LES POTERIES ? « Grossiers truquages »
LES BRIQUES ? « Très modernes »
LES OS ? « Frais et avec gélatine »

Le rapport du savant ne sera déposé
qu'à la fin du mois ; mais déjà des
précisions lui ont été demandées
officiellement et ses réponses
sont catégoriques

On sait qu'une centaine d'objets sa-
lés à Glozel par le parquet de Moulins
avaient été remis, pour qu'il les ana-
lysât, à M. Bayle, le très distingué sa-
vant, directeur des services de l'Identité
judiciaire. M. Bayle ne remettra pas son
rapport avant la fin de ce mois ; mais
déjà des précisions lui ont été deman-
dées officiellement. Ces précisions, il
n'est pas téméraire de penser qu'elles
auront un certain retentissement parmi
tous ceux qui, des savants les plus au-
torisés aux Français moyens, ont pris parti
avec acharnement pour ou contre Glozel ;
elles concluent à la fausseté, au tru-
quage de tous les objets confiés à l'ex-
pertise scientifique.

Une étrange racine...

Les objets examinés par M. Bayle sont
des terres cuites, des galets et des os.
Pour les poteries, le prudent, le mé-
suré, le réservé savant n'hésite pas à les
qualifier de « truquage des plus gros-
siers ».

Dans une bobine en terre venant du
musée même de Glozel, M. Bayle a dé-
couvert une racine de graminée de qua-
tre à cinq centimètres, plée en deux
comme une épingle à cheveux.

La première constatation qui s'impo-
sait au savant, c'est que ce remplisse-
ment sur elle-même de cette racine est phy-
siologiquement contraire au développe-
ment progressif d'une racine. Conclusion
irréfutable : la racine se trouvait dans
la terre qu'elle pénétrait.

Mais cette racine, comment est-
elle ?
— Toute fraîche, prouvent ses coupes
physiologiques !

Des briques très modernes...
Avec toutes les précautions néces-
saires pour n'y mêler aucune parcelle de
matière étrangère, M. Bayle a fait des
prélèvements dans les briques qui lui
ont été soumises. Or, dans un de ces
prélèvements, n'a-t-il pas trouvé des li-
bres de laine colorée par un procédé de
teinture des plus récents...

Des os ont encore toute leur gélatine

Pour ce qui est des os, M. Bayle n'est
pas moins formel. Une expérience, sur
laquelle le rapport exposera toutes pré-
visions, ne permet pas de douter qu'il
s'agit d'os frais dont quelques-uns ont
encore, d'ailleurs, toute leur gélatine.
Quant aux dents travaillées, et le sa-
vant expert y a déjà constaté le passage
d'un instrument en fer, c'est-à-dire une
trace nettement différente de celle d'un
silex, il va s'efforcer de procéder à des
expériences plus probantes encore, ce
qui retardera un peu la remise de son
rapport.

Pour toutes ces expériences et ana-
lyses, M. Bayle a procédé par prélève-
ments, se gardant bien de rien détruire,
pour permettre, selon sa formule, « à
tous les chimistes de la terre » de se
livrer à de nouvelles expertises.
Doit-on ajouter que M. Bayle n'a
d'opinion que sur les quelques cent ob-
jets qui lui ont été soumis, ne con-
naissant et ne voulant rien connaître
d'autre sur ce qui constitue « l'affaire
de Glozel ».

Les Soviats, par distraction
frappent des savons de toilette
à l'effigie du dernier tsar

Londres, 4 oct. (dép. Petit Parisien.)
On mande de Riga à l'Exchange Tele-
graph qu'une émotion considérable, mê-
lée de surprise, a été provoquée à
Leningrad par la vente sur le marché
de cette ville d'énormes quantités de
savons de toilette portant l'effigie de
Nicolas II.

L'émotion a été d'autant plus grande
que les savons étaient vendus dans les
coopératives soviétiques. Renseignements
pris, on a découvert que ces savons
avaient été fabriqués à l'usine coopé-
rative de Leningrad, et qu'en les avait
frappés avec un vieux timbre.

Ludendorff, qui perdit la guerre
perdrait-il la tête ?

Berlin, 4 octobre (dép. Havas.)
Un télégramme est arrivé mercredi au
bureau du président du Reich, portant
la signature de Ludendorff et faisant
savoir que le général a reçu, il y a trois
semaines, un jugement de condamnation
à mort portant la signature secrète d'une
loge maçonnique.

Le jugement serait une réponse à un
livre récent du général sur la franc-
maçonnerie.

Un télégramme poursuit : des millions
d'Allemands attendent de vous une in-
tervention immédiate pour la libération
de l'Allemagne de cette peste criminelle.
Le président est prié de confirmer per-
sonnellement la réception du télé-
gramme.

Un avion commercial

fait une chute en Espagne et prend feu

Ses trois occupants sont carbonisés
Barcelone, 4 octobre (dép. Petit Paris.)
Un avion commercial piloté par l'avia-
teur René Marsac, transportant deux
passagers et le courrier postal de Cas-
ablanca, a été complètement détruit en
Espagne.

L'appareil qui avait quitté Barcelone
pour Perpignan a fait une chute dans la
montagne, hier soir, à Port de la Selva
et qui fait faire de la vitesse à toute la
région.

Parce qu'il négligeait son champ

un agriculteur italien
serra surveillé par la police

Rome, 4 octobre (dép. Petit Parisien.)
Un certain Venanzio Castelli, agricul-
teur à Terrano, vient d'être placé sous
la surveillance de la police pour cette
seule raison qu'il négligeait la culture
de son champ.

Ainsi se trouve appliqué le récent dé-
cret sur le travail obligatoire.

LE SALON DE L'AUTOMOBILE EST OUVERT



Hier matin, à 9 h. 30, le XXII^e Salon de l'Automobile a ouvert ses portes. Ouverture
sans inauguration officielle, celle-ci devant avoir lieu ce matin, à 10 heures,
en la présence de M. Doumergue, Président de la République. Ce n'était
donc, hier, que journée de « vernissage », et devant l'éclat impressionnant
des cuivres, des niches et des carrosseries, ce mot gardait toute sa valeur.
Bien entendu, dès l'ouverture, le Grand Palais fut absolument envahi par
la foule énorme des curieux, et il en sera ainsi durant dix jours, pour la
plus grande gloire de la première industrie française.

POUR ET CONTRE

Brusquement, après les longues vacan-
ces d'un été intégral qui n'a pas eu un seul
jour de défaillance, les affaires ont repris
à Paris...

Brusquement, les boulevards se sont
retrouvés embouteillés... Brusquement, les
restaurants et les auberges à la mode des
Batignolles ont vu affluer une clientèle
populeuse et affamée, avide de « pâté mai-
son », de « poulet maison », de « tarte
maison » et parfois même de « vin mai-
son ». Brusquement, les théâtres se sont
remplis, qui commencent à se trouver un
peu seuls et qui se demandent si on ne
les avait pas oubliés... Brusquement, le
nombre des écrasés a doublé dans notre
bonne capitale... Et le champagne s'est mis
à sauter allégrement dans certaines boîtes
de Montmartre qui, la semaine passée,
étaient encore des déserts en miniature,
des déserts peuplés seulement de quelques
nègres et que traversaient quelques rares
caravanes...

Qu'y a-t-il donc ?
Il y a le Salon de l'Auto, parbleu !...
Le Salon de l'Auto fait accourir toute
la France à Paris... Le Salon de l'Auto ne
constitue pas un événement parisien. C'est
un événement national, et presque interna-
tional...

Dans toute la France on dit aujourd'hui,
on répète :
— C'est le Salon...

Et le notaire, le médecin, le commar-
cant, l'industriel, l'ingénieur, l'agriculteur,
le receveur des contributions, le sous-
préfet — et le garagiste — bouclent leurs
valises :

— Nous partons ce soir...
— Nous demain...
— Il paraît que le Salon est très inté-
ressant cette année...

C'est le Salon... Madame l'Auto reçoit
jusqu'à 14 octobre... Tout le monde veut
aller saluer Madame l'Auto... Il est vrai
que c'est une femme charmante — et qui
a tant et tant de relations !...

On va présenter ses hommages à
Madame l'Auto... Et puis, on se retrouve
au théâtre, au théâtre, au théâtre, voire à la
brasserie... On va admirer des moteurs
jolis, brillants, galbeux... On va rêver
devant des carrosseries douillettes... Et
puis Madame va commander des robes...
Et puis Monsieur passe un marché... Et
puis Madame achète ceci, cela, ceci encore
et cela après qu'elle allait oublier... Et
puis Monsieur fait ses affaires et en
engage de nouvelles...

L'Auto n'est pas seulement une voiture
qui marche toute seule... C'est un moteur
qui fait marcher tout le pays aujourd'hui
et qui fait faire de la vitesse à toute la
France...

A LA TROISIÈME PAGE

UN DRAME A IVRY : Une jeune fille tuée
dans une rue par un soupire évincé.

L'ETRANGLEUR DE MARSEILLE: Parlant

enfin, il nie les crimes qu'on lui impute.

MARIAGE DE NOTRE MINISTRE A VIENNE

La commission des finances

A ABORDÉ L'EXAMEN

DE LA LOI DES RECETTES

Un premier et large débat s'est in-
stitué sur deux articles visant
l'attribution de certains biens
aux cultuelles et l'autorisation
de congrégations missionnaires

Finalement, les dispositions présen-
tées par le gouvernement et
combattues par les socialistes
et les radicaux-socialistes ont
été adoptées sans modification

Décidé à en terminer le plus tôt pos-
sible avec l'examen du budget, afin de
permettre à la Chambre d'ouvrir la dis-
cussion sur les dépenses et recettes de
l'exercice 1929, dès l'ouverture de la
session extraordinaire, la commission des
finances a abordé hier les dispositions de
la loi des recettes.

Un débat s'est institué, tout d'abord,
sur les articles 70 et 71 relatifs, le pre-
mier à l'attribution de biens mobiliers et
immobiliers aux associations cultuelles ;
le second à l'autorisation donnée à cer-
taines congrégations missionnaires.

M. de Chappedelaine a déclaré, qu'il
sur place, ces articles n'avaient pas leur
place dans la loi de finances.

Au nom du groupe socialiste, M. Er-
nest Lafont, appuyé par M. Loequin et
par M. Jaquier, a affirmé que les ar-
ticles en question n'avaient, en effet, rien
de budgétaire et qu'ils tendaient à mo-

DERNIERE HEURE

LA COMMISSION ALLEMANDE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A TERMINÉ SA DISCUSSION SUR LES RÉSULTATS DE GENÈVE

Elle adresse à la délégation du Reich des félicitations tout en exprimant quelques regrets

Berlin, 4 octobre (dép. Petit Parisien). La commission des affaires étrangères a terminé aujourd'hui la discussion sur les résultats obtenus à Genève. Une motion votée par les députés de tous les partis (nationaliste et communiste exceptés) remercie la délégation de l'œuvre accomplie et exprime le regret que la solution des deux grands problèmes du désarmement et de l'évacuation n'ait pu être avancée autant qu'on aurait pu l'espérer pour des raisons politiques. La commission a également exprimé son espoir que ces deux problèmes recueillent, au plutôt, une solution satisfaisante. La motion se termine en témoignant une certaine inquiétude quant au sort des minorités. Elle demande que le gouvernement allemand intervienne au sein de la S. D. N. pour que le problème des minorités soit discuté avec toute l'attention qu'il mérite.

La presse berlinoise et le sens du mot « réparations »

Pendant que la commission discutait à huis clos et de façon plutôt rétrospective le résultat des conversations de Genève, la presse examine longuement les informations des journaux français qui mettent en avant certains chiffres comme montant définitif de la dette allemande des réparations. La *Deutsche Tageszeitung*, nationaliste, aggrave la question qu'il a été question au début de l'année de 8 milliards de dollars, soit 35 milliards de marks, comme montant total de la dette alors qu'aujourd'hui la France réclamerait pour elle seule 30 milliards de marks.

Les feuilles nationalistes écrivent que dans ces chiffres, la fixation de la somme définitive n'a pas été faite uniquement d'après les exigences des créanciers mais en tenant compte aussi des facultés réelles des paiements de l'Allemagne.

En outre, écrit un organe nationaliste, les capitaux dépensés par la France et qu'elle dit avoir affectés à la reconstruction des territoires dévastés comportent des gaspillages et aussi des sommes employées à améliorer les installations industrielles des régions envahies, ce qui n'était pas dans l'intention de la France. On ne saurait donc, du côté allemand, reconnaître une pareille conception du mot « réparations ».

LA LÉGIION BRITANNIQUE NE VEUT PAS QU'UN VOILE D'OUBLI SOIT JETÉ SUR LA GUERRE

Elle proteste avec vigueur contre le projet d'enlèvement des trophées exposés dans la capitale

Londres, 4 octobre (dép. Petit Parisien). Une requête ayant été tout récemment adressée aux autorités pour l'enlèvement des trophées de guerre exposés sur la plupart des places publiques de Londres, la Légion britannique vient de saisir l'association des maires métropolitains d'une contre-protestation vigoureuse.

Dans la lettre dont s'accompagne cette protestation, les légionnaires font observer que « bien loin d'entretenir des sentiments belliqueux et de prolonger la haine des races parmi la jeune génération, ces trophées de guerre évoquent au contraire les horreurs du champ de bataille et préparent la jeunesse à servir la cause de la solidarité internationale et de la paix ».

Enfin les protestataires font valoir que la guerre de 1914-1918 est encore trop proche de l'heure présente pour que la Grande-Bretagne ait le droit d'oublier ceux de ses enfants — des centaines de mille — qui sont morts pour elle.

LES ÉTATS-UNIS ONT SAISI UNE PREUVE IRREFUTABLE DE L'INGÉRANCE DES SOVIETS DANS LEURS AFFAIRES

Londres, 4 octobre (dép. Petit Parisien). On mande de New-York à l'« Exchange Telegraph » que le gouvernement américain a saisi un document qui établit jusqu'à l'évidence l'intensité de la propagande bolcheviste aux États-Unis. Ce document n'est autre que le rapport de l'« International communiste » qui, dans le bilan des activités de cette organisation en Amérique durant les années 1924-1928, révèle le rôle des agents communistes auprès des troupes armées envoyées au Nicaragua ou en Chine et souligne la part qui revient aux révolutionnaires dans les grèves qui ont éclaté en divers points des États-Unis.

Le rapport souligne aussi que, durant le grand conflit qui a mis aux prises les propriétaires des mines d'anthracite et leurs ouvriers, plus de 200.000 tracts furent envoyés à ceux-ci par les soins du comité de propagande bolcheviste. On ne saurait donc s'étonner que le département d'État, commentant cette publication, ait déclaré que l'intervention bolcheviste dans les affaires intérieures de l'Amérique n'est pas de nature à encourager son opinion quant à l'opportunité d'une reconnaissance diplomatique des Soviets.

Mort tragique et mystérieuse d'un Français au Maroc

Rabat, 4 octobre (dép. Petit Parisien). Le cadavre d'un Français, âgé de 35 ans, a été découvert par le capitaine régional de Rabat le Français Vaillant, chef de chantier aux carrières de pierres de l'oued Akrech, qui déclarait que, pendant une partie de la nuit, il avait vu dans ce lieu, au pied d'une falaise, un cadavre. Le corps, affaibli du Bou-Régag, son ami Gaston Petit, qui l'accompagnait, s'y était noyé. Mais l'enquête judiciaire, aussitôt ouverte, ayant permis de retrouver le corps dans le ruisseau de la République de Rabat, le juge d'instruction constata que le cadavre portait des blessures suspectes à la tête et d'autres mutilations équivoques. Le médecin légiste, ayant constaté un décès présumé de la noyade, Vaillant fut arrêté, ainsi qu'un indigène, Abd el Kader, qui assistait à la partie tragique.

Les versions que les deux hommes donnent du prétendu accident, étant contradictoires, on se demande si les deux Européens ne péchaient pas à la dynamite et si Petit n'aurait pas été victime d'une explosion ou s'il a été assassiné, hypothèse qui est celle du médecin légiste. — V.

LE « CITTA DI MILANO » REVIENT DES RÉGIONS POILAIRES

Londres, 4 octobre (dép. Petit Parisien). Le *Citta di Milano*, qui, on le sait, servit de base à l'expédition Nobilite, est actuellement à l'ancre à Gravese et son équipage, ce soir, l'hôte de l'ambassadeur italien.

Le raid hippique de M^{re} Dorange

Bruxelles, 4 octobre (dép. Haas). M^{re} Dorange, sur son étalon Le Huppé, est arrivé ce matin à Bruxelles où elle a été accueillie et escortée par de nombreux cavaliers. Elle compte repartir demain pour Paris après avoir parcouru 6.300 kilomètres à cheval.

C'est en parfait accord que le Quai d'Orsay et le Foreign Office décideront la publication du compromis naval

Londres, 4 oct. (dép. Petit Parisien).

Il est à peu près certain qu'aucune date ne sera fixée pour la publication du compromis naval franco-anglais et des documents qui s'y rapportent avant la prochaine réunion du cabinet, c'est-à-dire avant le 10 courant. Il convient pourtant d'ajouter que, contrairement aux rumeurs répandues par certains journaux hostiles au cabinet britannique, il n'y a nul désaccord entre Londres et Paris sur le fond même de la question.

Il est même permis de dire qu'en tre le Foreign Office et le Quai d'Orsay l'entente est désormais complète sur tous les points que soulève la publication du document.

UN DRAME A IVRY

Une jeune fille tuée dans la rue par un soupirant évincé

Le meurtrier a pris la fuite

M. Bertrand, domicilié 12, rue de la Paix, à Ivry, se rendait, hier soir, peu après 19 heures, à son jardin à proximité de son domicile lorsqu'il entendit à quelques dizaines de mètres derrière lui quatre détonations suivies d'un long cri. Il se retourna et aperçut un homme qui s'enfuyait. Revenant alors sur ses pas, il découvrit, étendue sur la chaussée, une jeune femme ne donnant plus signe de vie. M. Bertrand courut aussitôt au commissariat.

Un amoureux dépit

Le commissaire de police, M. Peybernes, fut tout d'abord saisi de la victime, les papiers contenus dans son sac à main, retrouvés auprès d'elle, établissant en effet qu'il s'agissait de Mlle Yvonne Remière, trente-trois ans, vendeuse dans un magasin de chaussures, à Paris, domiciliée chez ses parents, 29, rue Raspail, à Ivry. Ceux-ci sont mariés, le jour, d'une usine située place Bac, dans la même localité.

C'est là que M. Peybernes est allé prévenir les auteurs du drame, dont le meurtrier dont les vêtements d'été étaient, malgré leur douleur, le père et la mère de la victime ont pu fournir au magistrat des indications précieuses qui, permettaient, sans doute, de retrouver le meurtrier, une jeune fille.

Depuis plusieurs mois, en effet, un employé de l'usine de la place Bac, nommé Gérardin, courtisait celle-ci, assidûment; il avait même proposé à Yvonne de l'épouser, mais un obstacle s'opposait à la réalisation de ce projet: Gérardin était marié, et s'il avait demandé le divorce dans l'intention de se rendre libre pour se remarier avec Mlle Remière, il n'aurait pu l'obtenir.

Pour ces raisons, la jeune fille n'acceptait qu'à regret les déclarations de son soupirant, ces temps de jalousie même elle lui avait fait comprendre que toutes relations entre eux étaient devenues impossibles. Gérardin avait semblé tout d'abord se résigner à cette éventualité; mais il a tout lieu de croire que cette résignation n'était qu'apparente.

Plusieurs autres témoignages, d'ailleurs, sont parvenus au commissaire de police, prouvant que le meurtrier de Mlle Remière est bien Gérardin. Celui-ci, en effet, a été vu, un quart d'heure avant le crime, sur le quai de la gare d'Ivry, attendant le train par lequel rentrerait chaque soir celle qu'il courtisait.

POUR ALLER S'ÉTABLIR AUTRE PART DES COMMERÇANTS DE GAGNY AVAIENT MIS LE FEU À LEUR DÉBIT

Sous l'inculpation de tentative d'incendie volontaire, M. Belin, commissaire de la 1^{re} brigade mobile, vient d'arrêter les époux Valéry qui, depuis un an, exploitent, 1, rue de Chelles, à Gagny, un commerce de vins. Bien que leur affaire soit prospère, et qu'ils aient demandé le divorce dans l'intention de se rendre libre pour se remarier avec Mlle Remière, il n'aurait pu l'obtenir.

Pour ces raisons, la jeune fille n'acceptait qu'à regret les déclarations de son soupirant, ces temps de jalousie même elle lui avait fait comprendre que toutes relations entre eux étaient devenues impossibles. Gérardin avait semblé tout d'abord se résigner à cette éventualité; mais il a tout lieu de croire que cette résignation n'était qu'apparente.

Plusieurs autres témoignages, d'ailleurs, sont parvenus au commissaire de police, prouvant que le meurtrier de Mlle Remière est bien Gérardin. Celui-ci, en effet, a été vu, un quart d'heure avant le crime, sur le quai de la gare d'Ivry, attendant le train par lequel rentrerait chaque soir celle qu'il courtisait.

Après mûres réflexions, Valéry trouva la solution. Il mettrait le feu au débit et, avec le montant de l'assurance, ils iraient s'installer dans le Midi.

Cette idée sourit à Mme Valéry, née Raffine Placental; « Je me charge de tout », s'écria-t-elle, « laissez-moi faire ». Dans la nuit du 19 au 20 août, en l'absence des époux Valéry, le feu éclata dans le débit. Les voisins réussirent à maîtriser le sinistre, mais au matin, nouvelle alerte.

Après mûres réflexions, Valéry trouva la solution. Il mettrait le feu au débit et, avec le montant de l'assurance, ils iraient s'installer dans le Midi.

Cette idée sourit à Mme Valéry, née Raffine Placental; « Je me charge de tout », s'écria-t-elle, « laissez-moi faire ». Dans la nuit du 19 au 20 août, en l'absence des époux Valéry, le feu éclata dans le débit. Les voisins réussirent à maîtriser le sinistre, mais au matin, nouvelle alerte.

Après mûres réflexions, Valéry trouva la solution. Il mettrait le feu au débit et, avec le montant de l'assurance, ils iraient s'installer dans le Midi.

Au Pré-Saint-Gervais, un Arabe en blesse un autre

Au Pré-Saint-Gervais, l'autre soir, vers 22 heures, une querelle éclata avenue du Président Wilson, entre deux Algériens. Un d'eux, Ben Addi Aziz, vingt-cinq ans, demeurant 32, passage Lebreton, à Bagnolet, menaçait son agresseur, qui avait tenté de l'assommer à l'aide d'une barre de fer.

À ce moment, survint un autre Algérien, Yousser Khokafi, vingt-huit ans, également domicilié, rue du Président Wilson, qui, pour défendre son compatriote, prit son revolver et fit feu à plusieurs reprises sur Ben Addi Aziz. Celui-ci, atteint d'un projectile à la cuisse, a été transporté à l'hôpital Saint-Louis.

« Cherchez ! » dit Pierre Rey l'étrangleur de Marseille « vous trouverez l'assassin ! mais ce n'est pas moi »

Marseille, 4 octobre (dép. P. Parisien). La comédie, continue Pierre Rey, Landru marseillais qui étrangla trois femmes, conserve le mystère qu'il a gardé depuis son arrestation. Revenant de vacances, le juge d'instruction, M. Coggia, chargé de cette affaire, se proposait de l'interroger aujourd'hui, mais Rey, bien qu'il soit été reconnu capable d'aller jusqu'au palais par le médecin de la prison, déclarait hier soir au gardien de l'infirmerie qu'il se sentait malade.

M. Coggia se rendit ce matin à la prison, et comme Rey n'avait pas de température, il le fit lever et habiller puis conduire dans son cabinet. Effondré dans un fauteuil, le mention sur la poitrine, les yeux clos, pris de temps en temps d'un trébuchement nerveux, Rey est demeuré trois heures dures à écouter les questions que lui posait M. Coggia, sans répondre, ou presque. Il n'a, en effet, dit que deux fois « oui » lorsqu'il s'est agi de reconnaître qu'il s'était fait copier Gillard et qu'il avait publié des annonces de mariage dans les quotidiens.

Cet interrogatoire n'a été, comme les autres, qu'un long monologue du juge. Les gendarmes, qui ont emmené Rey à la geôle, ont dû le porter.

L'après-midi, ramené chez le juge, l'étrangleur a gardé la même attitude prostrée et silencieuse. À la fin de l'interrogatoire, il a pourtant dit :

« Je suis encore trop fatigué pour m'expliquer. Je répondrai dans trois ou quatre jours, si je vais mieux, ou si vous venez à la prison. Si j'arrive, je descendrai au palais. Je puis tout de même vous dire que ce n'est pas moi qui ai assassiné les trois femmes dont vous me parlez. J'ai été en relations avec elles, mais je ne suis pas leur meurtrier. Cherchez ! je suis sûr qu'on découvrira l'assassin ! »

LE CONFLIT DU TEXTILE

Le consortium et la C. G. T. ont repris hier matin, à Lille, les négociations interrompues.

Lille, 4 octobre (dép. Petit Parisien). Une importante entrevue a eu lieu, ce matin, à la préfecture du Nord, entre le consortium textile et les représentants des syndicats cégétistes.

C'est en présence de M. Hudeol, préfet, qu'a eu lieu cette rencontre qui marque la reprise entre les deux organismes de relations normales. M. Ley a déclaré que les patrons, dans une remise édifiée à la fin de la rue de la République, examinaient la question du relèvement des salaires. Après un échange de vues, les délégués ouvriers ont exposé un certain nombre de revendications qu'ils désiraient voir examiner par les patrons, et ils ont chargé M. Ley de leur transmettre.

Et les rentrées se multiplient

Les rentrées, dans les usines, se sont nettement accentuées. Aujourd'hui on comptait à Armentières plus de six cents. A Houplines, le nombre des anciens grévistes qui se sont présentés au travail ce matin est d'environ trois cents. On a vu faire pour le groupe des deux localités, environ mille rentrées. Depuis mercredi, la grève est donc en pleine décroissance.

À Lille, on compte également une certaine reprise du travail. Seuls restent jusqu'à maintenant les ouvriers d'effilage. Mais on note chez un grand nombre d'entre eux une évidente lassitude.

Le carambouilleur Jaquet s'est marié hier entre deux gendarmes

Mieux, 4 octobre (dép. Petit Parisien). Le carambouilleur Raoul Jaquet, quarante-quatre ans, arrêté il y a plusieurs mois à Aubervilliers et détenu à la prison de Meaux en attendant l'expiration de l'instruction de ses nombreux abus de confiance, s'est marié, ce matin, à la mairie de Meaux, où il a épousé son amie Armandine Ganachas, vingt-deux ans, bonnelière.

Deux gendarmes ont accompagné le mari à l'hôtel de ville où la jeune femme l'attendait radieuse. Mais la joie de cette dernière fut aussi brève que les formalités. Mme Jaquet avait pensé qu'à l'occasion de leur mariage, les gendarmes pénitentiaires, usant de bienveillance, auraient accordé quelques heures à son mari, le temps, dit-elle, de prendre l'apéritif et de déjeuner au restaurant.

Elle éprouva une déception, car, comme les règlements, les gendarmes sont aussi sans pitié et, en vitesse, ils ont reconduit à la prison le fameux Jaquet qui s'efforçait de consoler sa jeune femme.

LES DOCKERS DE SAINT-NAZAIRE SONT EN GRÈVE

Saint-Nazaire, 4 octobre (dép. P. Parisien). Les dockers, charbonniers et usiniers ont cessé le travail à la suite d'une demande d'augmentation de 3 fr. 25 par jour, demandée qui a été repoussée par les usagers maritimes.

À 14 h. 30, des pourparlers ont eu lieu entre les deux parties mais n'ont pas abouti. Deux bateaux chargés de brai, actuellement à quai, n'ont pu opérer leur déchargement.

LE TRUC DU COFFRE-FORT FERMÉ

UNE AVENTURIÈRE FIT DES DUPES DANS LA RÉGION DES LILAS

Depuis plusieurs mois, une femme fort élégamment mise se présentait chez les commerçants du Pré-Saint-Gervais et de Bagnolet, se disant envoyée par un de leurs parents.

Elle prétendait qu'ayant un coffre-fort dans une banque, elle en avait prêté la clé et ne pouvait prendre une certaine somme qui s'y trouvait enfermée. Elle demandait donc à ses interlocuteurs de lui avancer 2.000 ou 3.000 francs quelle leur rendrait dès qu'elle aurait pu faire ouvrir son coffre. Dès qu'on lui avait donné satisfaction, elle disparaissait et ne reparaisait plus chez ses victimes. Elle fit ainsi des dupes aux Lilas et à Bagnolet.

À la suite d'une enquête habilement menée, les inspecteurs Pégibillet et Proust ont réussi à retrouver cette femme, Yvonne Nepveux, trente-cinq ans, domiciliée 61, rue de l'Avant, au Pré-Saint-Gervais. Elle vivait en compagnie d'un nommé Tinguant, trente-huit ans, qui l'aiderait à dissiper le produit de ses escroqueries, dont le montant atteindrait plus de 30.000 francs.

Le couple a été envoyé au dépôt.

Un malfaiteur arrache le sac à main de M^{re} Firmin Didot à Fontainebleau

Il est poursuivi et arrêté par des soldats Fontainebleau, 4 octobre (dép. P. Parisien). Mme Firmin Didot, sœur de M. Albert Ouvre, ancien député, a été attaquée, hier soir à 8 heures, par un individu qui s'empara de son sac à main et prit la fuite.

Après appels de Mme Firmin Didot, des officiers et des soldats se mirent à la poursuite de l'agresseur, le rejoignant après une vive course. Arrêté, le malfaiteur, le malandrin, Charles-Lucien Luboue, manœuvre, âgé de vingt-deux ans, demeurant chez ses parents, rue Saint-Merry, 123, et ayant une très fâcheuse réputation dans la ville, a été envoyé au dépôt.

LA CAPELLE

Sur la route de Buiroufosse, Mlle Yvonne Bruet, qui circulait à bicyclette, a été renversée et blessée par une automobile.

SAINT-QUENTIN. — Pour s'être livré à d'odieuses violences sur sa fille Germaine, âgée de quinze ans, Gédéon Lemaire, quarante-sept ans, manœuvre, rue du Docteur-Callier a été arrêté.

EURE-ET-LOIR

Pour payer une amende, il attaque un passant

Pour payer une amende à laquelle il avait été condamné, l'ouvrier de batterie Fernand Chemin, dix-huit ans, avait attaqué sur la route, à Guainville, M. Joseph Hemery, et l'avait renversé à bicyclette. Pour avoir fait devant le tribunal de Chartres, il a été déclaré vouloir s'engager, mais n'en a pas pu et a été condamné à quatre mois de prison.

AUNEAU. — Lasse de souffrir, Mme veuve Goux, soixante-deux ans, rentière, 23, rue Marceau, s'est donnée la mort en se pendant dans sa cour.

CHARTRES. — Un incendie s'est déclaré, hier soir, aux environs immédiats de l'ancien évêché, de la cathédrale et des archives départementales, dans une remise édifiée à la fin de la rue de la République.

Cette remise fut détruite ainsi qu'une automobile appartenant au département.

CORNAVILLE. — Un motocycliste, M. Roger Constantin, journaliste, a fait une chute par suite d'un dérapage, se blessant grièvement à la tête. Il a été transporté à l'hôpital de Châteaufort.

EPERON. — Un promeneur a découvert dans le bois de la Chapelle, deux cadavres, qui provenaient d'un cambriolage commis dans la nuit du 22 au 23 juillet dans la maison de la rue de la République.

UNTERVILLE. — M. Benjamin Debas, trente-cinq ans, cultivateur, s'apprêtait à descendre de voiture en tenant son fusil à la main, lorsque, à la hauteur de la bêche, le coup partit et M. Debas fut atteint au bras gauche. Grièvement blessé, les médecins de la clinique où il a été admis ont déclaré que la blessure n'est pas grave.

OISE

Tués sous un éboulement

Au cours de son travail, dans une carrière, à Genilly, M. Gaston Guillaumet, quarante-trois ans, a été tué sous un éboulement. Quand on put le dégager, il avait cessé de vivre. Il laisse une veuve et cinq enfants.

CIERMONT. — M. Gaston Devaux, chef couvreur et son compagnon François Barbraud, actuellement occupés à la réparation d'un clocher, ont constaté la disparition des billets qui se trouvaient dans leurs portefeuilles. L'enquête de la gendarmerie n'a pas abouti.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

SAINT-AUBIN-EN-BRAY. — M. Albert Legendre, propriétaire, qui se disposait sur la route à monter dans la voiture de M. Legendre, cultivateur quand il fut renversé par une moto qui filait à toute vitesse.

L'ancien gendarme belge Gilquin répondra devant les assises du Nord de la mort de son fils martyrisé

Douai, 4 octobre (dép. Petit Parisien). L'ancien gendarme belge Gilquin et sa femme, qui ont mérité d'être désignés sous le nom de tortionnaires de Vieux-Condé, ont été transférés aujourd'hui de la prison de Valenciennes à celle de Douai, où ils comparaitront devant le cour d'assises du Nord à la fin de ce mois.

Ces parents défilés avaient pris en aversion leur fils Jean, âgé de six ans, considéré cependant comme doux et craintif par tous ceux qui l'ont connu, et dont la courte existence ne fut qu'un perpétuel supplice. Privé de nourriture, frappé avec sauvagerie, à tel point que les lanières à nœud du martinet, maniées par la moralité, laissent sur son visage de longues et profondes blessures, le malheureux gamin en était réduit à manger des légumes crus qu'il arrachait dans les jardins. Ses petits camarades lui faisaient parfois l'aumône d'une tranche de pain, qu'il n'acceptait qu'en tremblant, de peur que ses monstrueux parents ne s'en aperçussent, auquel cas il risquait double ration de coups.

La mort vint délivrer le petit martyr, et c'est de ce trépas qu'auront à répondre Gilquin et sa femme. Le médecin légiste, chargé d'établir les causes de cette mort, a établi un rapport accablant pour les deux accusés. Le praticien conclut, en effet, à une mort consécutive à des coups nombreux et violents, portés à diverses époques, ainsi qu'à la privation de nourriture.

LES « CHEVALIERS DU MACADAM »

écumaient les cliniques de Levallois

Ils se transformaient en accidentés du travail

Sous le nom romantique de « Chevaliers du macadam », une singulière association s'était formée à Levallois, entre une demi-douzaine d'individus, dans le dessein de pratiquer en commun l'escroquerie aux accidents du travail.

« Macadam », dans leur langage imagé, signifiait « maquillage » et désignait les fausses blessures exhibées par les membres du confrérie.

Le chef de la bande, René Zech, vingt-quatre ans, manœuvre, demeurant 10, rue Gide, à Levallois, avait été amené, à la suite d'un accident du travail, à toucher une indemnité à la caisse d'une compagnie d'assurances de la rue de Mogador. Là, on le chargea de rapporter à son patron dix carnets de déclarations d'accidents. Zech n'en remit que neuf. Il garda le dixième. Il en remplissait les feuillets à des noms imaginaires et envoyait ainsi ses hommes aux deux cliniques de Levallois, après les avoir gratifiés de blessures, à la vérité légères, faites sur le bras ou sur la jambe à l'aide d'un morceau de verre.

Chaque blessé, selon l'usage en pareil cas, recevait du médecin qui l'avait pansé, une somme de 30 à 50 francs, à rembourser sur les sommes que verserait l'assurance. Bien entendu, le médecin ne recevait jamais ni la somme ni le client. Et, chaque soir, les Chevaliers du macadam se partageaient la recette de la journée.

Mais des plaintes furent déposées au commissariat de Levallois. Le commissaire ouvrit une enquête qui vint à bout de l'association. René Zech, à son domicile, 10, rue Gide ; puis, au cours d'une rafle opérée au parc de la Planche, où avaient lieu les réunions de la bande, à l'arrestation de quelques-uns des complices André Lemonnier, rue Toccaud, Paul Lucas, seize ans, 56, rue Vallier ; Roger Fardeier, dix-sept ans, 21, rue Gide.

Accident d'aviation au camp d'Avor

Un sous-lieutenant aviateur fait une chute et se brise une jambe

Bourges, 4 octobre (dép. Radio). Ce matin à 10 heures, un avion du camp d'Avor, piloté par le sous-lieutenant Aubert, se livrait à des exercices de vol aux alentours du camp lorsque, à son domicile, 10, rue Gide ; puis, au cours d'une rafle opérée au parc de la Planche, où avaient lieu les réunions de la bande, à l'arrestation de quelques-uns des complices André Lemonnier, rue Toccaud, Paul Lucas, seize ans, 56, rue Vallier ; Roger Fardeier, dix-sept ans, 21, rue Gide.

PARIS-PAPIERS : MAISONS
142, boulevard Saint-Denis, PARIS
(près gares Nord et Est)
et 7, rue Bertin-Potée, Paris, (ancienn. Gyn)
(métro : Châtelet, près Samaritaine)

PEINTURE
garantie pure huile de lin sur facture
BRILLANTE, SOLIDE, LAVABLE, SICCATIVE
le litre toutes nuances
pour extérieurs ou intérieurs
livré sans frais Paris, banlieue
Demandes notes 19 gratuites

Exposition franco gare. Paiement par
mandat ou chèque postal 1183-28 Paris
4 kilos 50 : 30 fr. 45 - 9 kilos : 58 fr. 45

PAPIERS PEINTS
depuis 0.75 collection 10 francs
en rouleaux communication
OUVERT LE SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE

BOIS BLANC
61 LORENT, spécialiste 61
Boulevard BARBES
Armoires, tables, buffets de cuisine
Petits meubles modernes en bois blanc
Catalogue franco. Livraison en banlieue
actuellement Vente-Reclame

"CYBO"
REPLACE Chez les M^{rs}
de couleurs et
Gros: 6 bis Châtelet
Paris (XV)
Pour MEUBLES, PARQUETS, LINO.

Papiers Peints
SOLDES
à prendre sur place 40 à 60 %
avec rabais de 10 %
Album 24 lcs en communication sur demande
"La DÉCORATION MODERNE"
90, rue Lamarck, PARIS
Nord-Sud - Lamarck - Tél. : Mercadet 14-48

MEUBLES À CRÉDIT

SANS VERSEMENT D'AVANCE
MAGASINS DE LA GARE DU NORD
210 faubourg St Denis - PARIS XI
DANS LA COUR

OCCASIONS À CRÉDIT
payables en 2 ans, sans intérêts, chambres
et salles à manger modernes, payables 75 fr.
à la commande et 25 versements de 25 francs.
LE CONFORT-MOBIER
38, rue Fondary (15^e). Métro : Commerce.

Bijoux
JACHÈTE BIJOUX brillants jusqu'à 8.000 fr.
le carat. Argentés, Or, Dentiers très cher, Diamants.
DANIEL, 55, rue de Rivoli (Métro Châtelet)

AU GRAND COMPTOIR D'ORLÉANS
112, 114, Avenue d'Orléans - PARIS
Tél. Vaugirard 15 62

BIJOUTERIE HORLOGERIE
ORFÈVRE DIAMANTS OCCASION
GARNITURES DE CHEMINÉES
CARILLONS etc etc

Seule maison à Paris sans aucune succursale

Avant les transformations de nos magasins

RÉCLAME D'HORLOGERIE
Tous nos mouvements sont garantis 5 ans

MONTRE or contrôlé sur moire, valeur 250 fr. PRX... 145 fr.
La même à ancre 15 rubis, marque "Flammarion-Grosjean" valeur... 350 fr. PRX extraordinaire... 195 fr.

MONTRE or, 18 lignes, excellent mouvement à ancre. Valeur... 800 fr. PRX... 475 fr.

MONTRE or, 18 lignes, excellent mouvement à ancre. Valeur... 800 fr. PRX... 475 fr.

MONTRE plaqué sur moire, valeur 150 fr. PRX... 49.75

Dans la but d'être agréable à notre clientèle, pour tout achat au-dessus de 100 francs nous remboursons les pièces de 20 francs pour 100 francs au lieu de 97 francs, cours officiel.

ACHAT DE MONNAIES
malgré la baisse

LE "COMPTOIR PARISIEN"
1, boulevard de Strasbourg
30 fr. (or) 97 fr. 50
5 fr. 40 fr. 20
2 fr. 3 fr. 60
1 fr. 1 fr. 30
0 fr. 0 fr. 90
Bijoux - Brillants - Dentiers

Blanc
Les Tissages du Nord, 3, r. des Colonnes (2^e), offrent linge de maison à crédit à des prix très avantageux. Représ. demande à domicile.

Habitation
AFFAIRE À SAISIR
Plusieurs terrains à 10 fr. le mètre.
30 minutes St-Lazare, 60 trains par jour.
Rien des terrains-jardins, aucun alibi.
A partir de 400 m. Voir même dimanche
LAGRAVE, 7, place Gare, Confins.

BOURAY-sur-JUINE (S.-et-O.)
La vraie campagne. A la descente du train, terrains à bâtir très sains, sur plateau. Prix avantageux. Paiement sur gré de l'acheteur. Voir sur place MERLUE, Le Pâté, à la gare même de BOURAY. ligne électrique P. O.

MONTGERON au CHATEAU de CHALANDRAY
A la gare, pr. marché, bx terrains, eau, gaz, électricité. Jolie vue. Ex mod. facil. paiement. Vente t. l. jours. DOUCERAIN, 24, rue de Croisettes.

Portes et croisées d'occasion à partir de 20 fr. et neuves toutes dimensions, grilles, cheminées, baignoires, lavabos.
CANTUEL, 39, cours de Vincennes, Paris.

La Chevelure
vos cheveux exigent
PILOCARPIA
25, rue Bergère, PARIS

Machines à coudre
DÉPOT DE FABRIQUE
19, boulevard du Temple, Paris
Mach. à coudre neuves 1^{er} marq. par. 10 ans. Vibr. Centr. Bot. d. 800 Exp. prov. dent. ch.

Divers
JOLIES GRAND'MÈRES

Votre peau peut manger cet aliment extrêmement nourrissant.
PLUS DE RIDES



100.000 FRANCS DE GARANTIE
Il est garanti que la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur rose, contient des éléments nutritifs extrêmement nourrissants qui sont aisément absorbés par la peau. C'est la sous-alimentation de la peau et nullement l'âge, comme on le croit généralement, qui est, en fait, la cause des rides, d'un teint fané, des joues creuses et qui donne l'aspect vieux à une femme. Appliquez la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur rose, le soir avant de vous coucher et la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur blanche, non-grasse, le matin. Des femmes de 50 ans peuvent maintenant se paraître 30 et obtenir un teint éblouissant de jeunesse et de beauté.

LES CYCLES HOEL
136, rue Darniermont, 136
PARIS-18^e
construit des bicyclettes de précision
numéro 2751. Date 3001. Paris 320 L.
Succursale unique en France.

POUR MAIGRIR
sans avoir de drogue, d'une seule partie du corps, du visage, du corps tout entier. Résultats déjà visibles le 2^e jour. Lire ce journal en écrivant à M^{me} GOURHAN, 98, boulevard Aug-Bianqui, Paris. Pharmacie RLET, qui envoie gratuitement recette simple, efficace, facile à suivre en secret.

LES PETITES VISSEAU
FONT LES GRANDES LUMIÈRES

LECAT
savonne, polir, ne rayer pas
inventée en 1862
et toujours préférée.

Des millions de Françaises l'emploient journellement. Pour un prix extrêmement modique, le SAVON MINÉRAL fabriqué exclusivement par les Établissements LECAT permet à toutes les ménagères, avec la plus grande facilité et sans aucune fatigue, d'obtenir d'excellents résultats, pour le nettoyage de tous ustensiles de cuisine. LECAT, Maisons-Alfort.

Tout produit LECAT savonne polir, ne rayer pas

"BREF"
Produit LECAT
est une poudre de nettoyage extra fine, riche en savon. Employée humide, elle dégraisse nettoie et recrée tout "en vitesse". Employée à sec, elle polir les métaux, l'aluminium en particulier, et leur rend le brillant du neuf. Refusez toute imitation ou substitution.
LECAT, Maisons-Alfort

Tout produit LECAT savonne polir, ne rayer pas

SILINO
produit LECAT
est un Savon pierre utilisé spécialement pour nettoyer marbres, boiseries, bois blanc, etc... Il est particulièrement recommandé pour enlever sur les mains les taches d'huile, de graisse, d'encre, etc... Il conserve à la peau toute sa douceur.
Refusez toute imitation ou substitution.
LECAT, Maisons-Alfort.

Tout produit LECAT savonne polir, ne rayer pas

TRAPPES
MORCELEMENT DU DOMAINE DE LA BOISSIERE
sur la ligne de Rambouillet, 25 min de Paris par les gares Montparnasse et des Invalides.
Lots de 400 m. à partir de 20 fr. le mètre-carré
GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT : ouvertures de crédit pour construire
ASSOCIATION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE
44 r. Le Pelletier, Paris Tél. Trudaine 86-80

REALISATION DU STOCK
Grande mise en vente **GABARDINES et TRENCH-COATS**
de 10.000
avec des réductions énormes - APERÇU DES PRIX :
GABARDINES tissu bonne qualité... Frs 150 au lieu de Frs 195
tissu laine... 195
tissu pure laine... 250
tissu pure laine extra... 350
TOUS NOS VÊTEMENTS SONT GARANTIS
BIALEK, fabricant : 5, boulevard Magenta Métro République
85, boul. Beaumarchais Métro Richard-Lenoir

lis chauffent mieux avec moins de charbon!

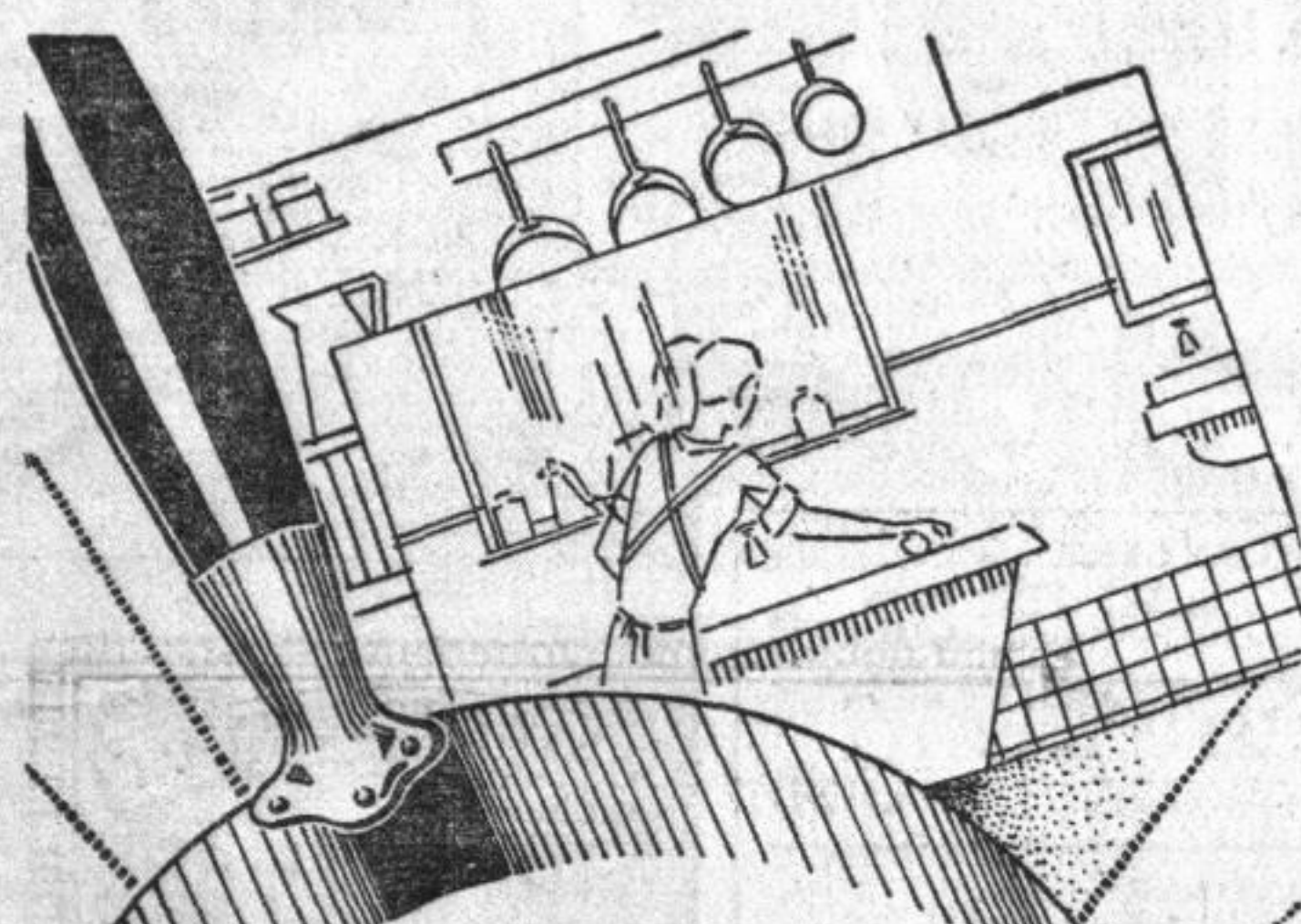
Votre intérêt exige donc que vous choisissiez un poêle DE DIETRICH

Votre sécurité l'exige aussi, car le moindre défaut dans la fabrication d'un poêle est un danger réel.

De conduite facile, de réglage simple et précis, un poêle

"DE DIETRICH"
AUGMENTERA VOTRE CONFORT

DE Dietrich & Cie
1864-1928
NIEDERBROHN (S.-Rh.)
PARIS : 37, Boulevard Magenta, X^e
En vente dans toutes les bonnes maisons



Tout brillera chez vous
Rapidement, sans peine, tout brillera chez vous de la cuisine à la salle de bains si vous utilisez régulièrement ce merveilleux produit qu'est Jex. Et vos casseroles d'aluminium que vous aviez tant de peine à entretenir seront toujours comme neuves.

Jex, laine-métal, ne rayer pas

Les tampons Jex sont constitués d'une sorte de laine de métal aussi douce au toucher que de la laine ordinaire. Frottez votre main avec un tampon Jex : aucune égratignure. Mais frottez du métal terni ou même rouillé et immédiatement il resplendira.

Un tampon Jex dure longtemps

Les tampons Jex sont fort économiques, car ils durent longtemps si l'on prend soin de les laisser toujours bien imprégnés de savon après usage. La boîte de 4 tampons : 2.75. Demandez-la à votre fournisseur (grands magasins, quincailleries, marchands de couleurs, épiciers, etc...)

les tampons JEX
font les cuisines étincelantes

GROS : MARKT & C^o (PARIS) LTD 107, AVENUE PARMENTIER, PARIS
GEO ARANDEL

Ameublement
AUX COUPONS DE LINOLÉUM
13, avenue de Suffren (100 m. de la tour Eiffel)
Le ROI du LINOLÉUM
le plus important magasin du monde entier.
Grand choix de linoléum. Un, imprimé, lustré. Prix sans concurrence possible.
3 mètres carrés pour 30 francs
Pour tout achat de 100 fr., il est offert un superbe devant de lavabo. On livre partout.
Ouvert dimanches et fêtes. Facilités de paiement

UNE AFFAIRE en PAPIERS PEINTS
Du 1^{er} au 15 octobre
UN LOT TRÈS IMPORTANT de PETITS PAQUETS de 3 à 10 rouleaux sera soldé
au-dessous du prix coûtant
par la Manufacture SAINT-JEAN
58, r. de Châteaun-Landon (M^o Aubervilliers)
TACHEZ D'EN PROFITER

HENRI ESDERS
HABILLEMENTS

AUX MONTAGNES SUISSES, 2, Rue Monge
GRANDE FABRIQUE, 50, Rue de Valenciennes
SAINT-DENIS, 10, Boul. Saint-Denis
AU PONT-NEUF, 124, Rue de Rivoli
TOUR SAINT-JACQUES, 55, r. de Rivoli
A SAINT-JOSEPH, 115, r. Montmartre

Succursales :
LYON : 67, Rue de la République
MARSEILLE : 34, Rue Saint-Ferréol
LILLE : 12 et 14, R. Faidherbe

VENDREDI 5, SAMEDI 6
LUNDI 8 OCTOBRE
SÉRIES RÉCLAME

Pardessus d'Hiver
En belle draperie de marenge, bleu, marron et beige. Forme croisée, ville ou rugland droit et croisé.
95 fr.
Pour jeunes gens 14 ans, 85 fr.

En draperie de marenge, bleu, marron et beige. Forme croisée, ville ou rugland droit et croisé.
195 fr.
Pour jeunes gens 14 ans, 170 fr.

En très belle draperie d'Elbeuf, noir, marenge, bleu et mode, toutes nuances mode.
295 fr.

Complets Vestons
En draperie fantaisie classique et neuve, et cheviotte, ou bleue, mode, formes droites ou croisées.
125 fr.
Pour jeunes gens 14 ans, 105 fr.

En beau peigné, tissu d'usage, nuances classiques, et mode ou serge, noir et bleu.
225 fr.
Pour jeunes gens 14 ans, 185 fr.

Entrée beau peigné, dispositions et nuances dernier genre, se fait également en nuances classiques ou noir et bleu.
325 fr.

Vêtements sur Mesure
Complets vestons en beau tissu peigné, belle draperie, toutes nuances.
350 fr. et 425 fr.

Pardessus en draperie d'Elbeuf.
295 fr. et 395 fr.

Pantalons
En draperie fantaisie rayée, grand choix de dispositions.
25 fr. et 45 fr.

En beau peigné fantaisie, rayures nouveautés.
75 fr.

TISSUS BAS FOURRURES

ENTRE-DEUX brodé
taille 0'54, surah, marine et
0'25 environ. Le mètre.....

4.75
3.90

DENTELLE faite aux
fuseaux mécaniques.
Hauteur 0'08. Le mètre.....

1.40
0.75

DENTELLE genre
Bretonne pour lingerie.
Hauteur 0'032... Le mètre.

1.25
1.90

Hauteur 0'09... Le mètre.

2.75

VOLANT dentelle
sole pour robes, noir et
Hauteur 0'60... Le mètre.

9.90

GILET en laine fine
maille shéland. Couleur mode.

24 »

Jolis COFFRETS
craie bois, revêtement de crê-
tonne, garnis de papier à lettre
toile. Blanc, bleu ou mauve.
Le coffret 100 grammes à 200
grammes, contenant 100 p.

7.75

GANTS en peau de Suède,
couleur, 2 boutons, bonne
qualité, se fait en beige, suède
ou gris.

16.90

GANTS de peau chamouille
forme exacte, piquet anglais,
blanc et crème seulement.

18.90

GANTS de peau glacée,
couleur, 1 bouton, se fait en
tan, marron et gris.

17.90

60.437. GANTS de peau
tannée pour hommes, 1 bouton,
piquet seiller, coupe
large. Spéciaux pour conduire.

25. »

CRÈME au Citron
pour la beauté et la blancheur
des mains. Le pot.....

10. »

SAC extensible, extra-plat
en "tulle", façon d'acier, 100
grammes, beige ou gris. 0'15x21"

21. »

CRAVATE pour faire la
régate, jolis tissus fantaisie,
dispositions et coloris mode
très variés.

5.90

RUBAN façonné satin,
dessin guirlande, métal, or et
argent, coloris mode.

2. »

FER pour larges ondu-
lations, manche bois.....

2.95

Le mètre.....

0.35

Le mètre.....

0.45

Le mètre.....

0.65

Le mètre.....

0.35

Le mètre.....

0.45

Le mètre.....

0.65

Le mètre.....

0.35

Le mètre.....

0.45

Le mètre.....

0.65

Le mètre.....

0.35

Le mètre.....

0.45

Le mètre.....

0.65

Le mètre.....

0.35

Le mètre.....

0.45

Petit PARAPLUIE
taille 0'54, surah, marine et
marron, jolis boutons, tissu
multicolore, manche crochet
équerré en galalithe couleur.

39. »

TOILE de SOIE
étincelante jolis qua-
lité, souple, pour lingerie
noir, blanc, beige, nuances
ivoire et noir. Largeur 0'75-0'78.
Le mètre.....

6.90

TOILE de SOIE
échappe tout sole, belle
qualité, souple, pour lingerie
noir, blanc, beige, nuances
ivoire et noir. Largeur 0'75.
Le mètre.....

12. »

SATIN éclatant
souple pour robes et fonds
de robes, ivoire, nuances
variées et noir. Largeur 0'90.
Le mètre.....

12.75

Une
Affaire exceptionnelle
en

CRÈPE de CHINE
pure soie, qualité supérieure, ivoire et
noir, très grand choix de coloris. Lar-
geur 0'98-1".

29.90 39.90

CRÈPE SATIN
artificiel noir, tissu
souple réversible, pour robes
et manteaux. Largeur 0'95.
Le mètre.....

25. »

CRÈPE SATIN
soie artificielle
qualité très souple, pour robes
et manteaux, coloris de la
saison. Largeur 0'95.
Le mètre.....

35.75

CRÈPE georgette
pure soie, jolis motifs, pour
tuniques et robes, ivoire, noir
et nuances nouvelles. Largeur
0'90-1". Le mètre.....

15.50

CRÈPE de CHINE
imprimé, grand choix
de dessins variés.

19.50

CRÈPE MARO-
CAIN façonné
pour doublures, teintes de la
saison. Largeur 0'95. Le mètre.....

20. »

TAFFETAS éin-
celant qualité souple et
brillante, nuances glacées.
Largeur 0'98. Le mètre.....

15.90

PARFUMS

OCTOBRE
ET JOURS SUIVANTS

EAU de COLOGNE
ambree, qualité supérieure.
Le litre.....

18. »

SAVON de Toilette
garanti pur. Violette, Cologne
ou fleur. Le boîte de 50 grammes
poids de 150 grammes.....

8.90

CRÈPE de CHINE
pure soie, qualité supérieure, ivoire et
noir, très grand choix de coloris. Lar-
geur 0'98-1".

29.90 39.90

CRÈPE SATIN
artificiel noir, tissu
souple réversible, pour robes
et manteaux. Largeur 0'95.
Le mètre.....

CRÈPE SATIN
soie artificielle
qualité très souple, pour robes
et manteaux, coloris de la
saison. Largeur 0'95.
Le mètre.....

CRÈPE georgette
pure soie, jolis motifs, pour
tuniques et robes, ivoire, noir
et nuances nouvelles. Largeur
0'90-1". Le mètre.....

CRÈPE de CHINE
imprimé, grand choix
de dessins variés.

CRÈPE MARO-
CAIN façonné
pour doublures, teintes de la
saison. Largeur 0'95. Le mètre.....

TAFFETAS éin-
celant qualité souple et
brillante, nuances glacées.
Largeur 0'98. Le mètre.....

Un lot de PEAUX
de gazelle fantaisie.....

5. »

FAILLE souple
envers satin, jolis motifs, pour
robes et manteaux, nuances
de la saison et noir. Largeur
0'90. Le mètre.....

22.50

VOILE TRIPLE
qualité spéciale pour lingerie
ivoire, nuances fines. Largeur
0'80. Le mètre.....

26.90

ARMURE façonné
très belle qualité, pour robes
et manteaux, nuances nou-
velles et noir. Largeur 0'90.
Le mètre.....

29. »

FAÇONNE brodé
soie, en noir et couleur, pour
manteaux. Largeur 0'90. Le
mètre.....

39. »

FAÇONNE métal
pour sorties de bal et dou-
blures de manteaux. Largeur
0'90. Le mètre.....

39.90

PANNE, PELUCHE
de soie noire, pour mode.
Largeur 0'45. Le mètre.....

13.90

VELOURS mous-
seline noir belle qua-
lité, pour robes et manteaux.
Largeur 0'98-0'90. Le mètre.....

32. »

En Couleur.
Largeur 0'98-0'90. Le mètre.....

35. »

VELOURS gaufré
jolis dessins, coloris variés.
Largeur 0'98. Le mètre.....

37.90

VELOURS givré
or, fond noir et fond couleur,
pour doublures de manteaux.
Largeur 0'98-0'90. Le mètre.....

55. »

Hors Cours.
VELOURS chiffon
de soie noire qualité
très fine, pour manteaux.
Largeur 1'10. Le mètre.....

69. »

SATIN étincelant
chaîne soie artificielle, très
brillante, très grand choix de
nuances mode. Largeur 0'98-
0'90. Le mètre.....

12.75

TISSUS REVERSI-
BLES pour manteaux
d'auto et de voyage, disposi-
tions et coloris nouveaux.
Largeur 1'38-1'40. Le mètre.....

79. »

FLANELLE belle
qualité, pour pyjamas, grand
choix de dispositions et co-
loris variés. Largeur 0'78-
0'80. Le mètre.....

19.90

VELOURS DE
LAINE apprêt drapier,
qualité spéciale pour le man-
teau. Grand choix de nuances
coloris et noir. Largeur 1'28-
1'40. Le mètre.....

25. »

COMMERCE DE GROS, INDUSTRIE, etc.
Demande pour agriculteur. Transpor-
tation, fact. 100 francs. Paris, 3 bou-
ches, 10 voit. par. aff. 4 p. p. 50.000.
Trait. av. 30.000. Est. 100, 40, bd Strasbourg.

DIVERS
Ordonnerie. B. 6 a. renouv. L. 1.000 logé
d. 100. M. MALBOUR-BAILLARD.
S. 100. Bourse Commerce, 2, 4, Paris-15.
Ordonnerie. B. 6 a. renouv. L. 1.000 logé
d. 100. M. MALBOUR-BAILLARD.
S. 100. Bourse Commerce, 2, 4, Paris-15.

COMMERCE DE DAMES
Après décès. Départ de 210 par. p. 1. 2 gr.
B. 10. 100. B. 100. 2, rue de Valenciennes.
Après décès. Départ de 210 par. p. 1. 2 gr.
B. 10. 100. B. 100. 2, rue de Valenciennes.

HOTEL-VINS
Jolie villa 3 ét. L. 1.000. 2 sal. 100. 200. 200. 200.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.

HOTEL-VINS
Rapport total 25.000. Coût 100. 100. 100. 100.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.

HOTEL-VINS
Rapport total 25.000. Coût 100. 100. 100. 100.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.

HOTEL-VINS
Rapport total 25.000. Coût 100. 100. 100. 100.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.

HOTEL-VINS
Rapport total 25.000. Coût 100. 100. 100. 100.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.

HOTEL-VINS
Rapport total 25.000. Coût 100. 100. 100. 100.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.

HOTEL-VINS
Rapport total 25.000. Coût 100. 100. 100. 100.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.

HOTEL-VINS
Rapport total 25.000. Coût 100. 100. 100. 100.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.

HOTEL-VINS
Rapport total 25.000. Coût 100. 100. 100. 100.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.

HOTEL-VINS
Rapport total 25.000. Coût 100. 100. 100. 100.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.

HOTEL-VINS
Rapport total 25.000. Coût 100. 100. 100. 100.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.

HOTEL-VINS
Rapport total 25.000. Coût 100. 100. 100. 100.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.
Paris. Hôtel-Café-Billard, 4 sal. 100. 200. 200. 200.

CRÉPELINE pure
laine, très belle qualité,
nuances nouvelles et noir.
Largeur 1'38-1'40. Le mètre.....

32. »

VELOUTINE impres-
sionnée pour lingerie, pour
peignoirs et robes. Largeur
0'78-0'80. Le mètre.....

5.90

SAXONNE de coton
très belle qualité, pour lin-
gerie et peignoirs. Très grand
choix de coloris. Largeur
0'78-0'80. Le mètre.....

5.90

POUR LE DEUX-
PIECES : Carreau
Bois, Natter sur fond beige
clair et gris foncé sur fond
gris clair, un assorti, pour
laine. Largeur 1'30. Le mètre.

29. »

En beau Velours
pure laine, petites dis-
positions de carreaux et unis,
de tons de beige. Largeur
1'40. Le mètre.....

49. »

DRAPÉ UNI pure
laine pour costumes, pour
et de sport, coloris mélangés
très mode. Largeur 1'40. Le
mètre.....

49. »

Très BEAU TISSU
nouveau, pure laine, pour
costumes et manteaux
légers. Se fait en nati et
petit chevron au coloris
beige. Largeur 1'40. Le mètre.

49. »

BORDURE tissée
Haute Nouveauté
pour robes, base de couleur
sur fond beige et de sur-
fond gris. Tissu uni assorti
aux fonds. Largeur 1'20. Le
mètre.....

49. »

FANTASIE BOU-
TONNE, Haute Nou-
veauté pour robes et costumes
coloris mode. Largeur 0'78-
0'80. Le mètre.....

22. »

FANTASIE AR-
MURE pure laine,
allant au tailleur et au man-
teau, nuances de la saison.
Largeur 1'40. Le mètre.....

45. »

ROBES préparées
livrées en boîtes avec figu-
rines. Cacaoua unie, linge
plissé. En cachemire et
couleur, pure laine. La robe.

69. »

Casque beige uni, jolis
plissés en carreau, pour
fond beige. La robe.....

89. »

Les deux pièces.
disposition travaux en beau
tissu, genre tricot. La robe.

195. »

ECOSSAISE, chaco
façon renard croisé.....

295. »

DRAPERIE FAN-
TASIE, recommandée
pour vêtements de dames.
Grand choix de dispositions
et teintes nouvelles.
Le mètre 55, 39, et

26. »

Belle Collection de
DRAPERIES
d'été pour costumes
de Messieurs. Dispositions et
coloris haute mode. Largeur
1'38-1'40. La coupe 3-20
pour le complet.

295. »

POPELINE pure laine,
pour robes et costumes
tailleur, nuances mode et noir.
Largeur 1'38-1'40. Le mètre.

29. »

AMAZONNE d'été
pure laine, qualité recom-
mandée, nuances de la saison
et noir. Largeur 1'38-1'40.
Le mètre.....

39. »

VIGOGNE de Reims
pure laine, article spécial pour
robes d'intérieur, toutes
nuances fines et coloris.
Largeur 1'38-1'40. Le mètre.

26. »

REPS envers satin pure
laine, pour robes et costumes,
article très solide, coloris
mode et noir. Largeur 1'38-
1'40. Le mètre.....

35. »

TOILE DE SOIE
marquettée trame soie
artificielle, grand choix de
coloris. Largeur 0'78-0'80.
Le mètre.....

6.90

DAMAS trame
soie artificielle, bonne qualité,
pour doublures de robes et
manteaux, beau choix de
nuances. Largeur 0'78-0'80.
Le mètre.....

12.50

MOULETTE fantaisie,
tissu double face, pour robes
d'intérieur. Largeur 0'80. Le
mètre.....

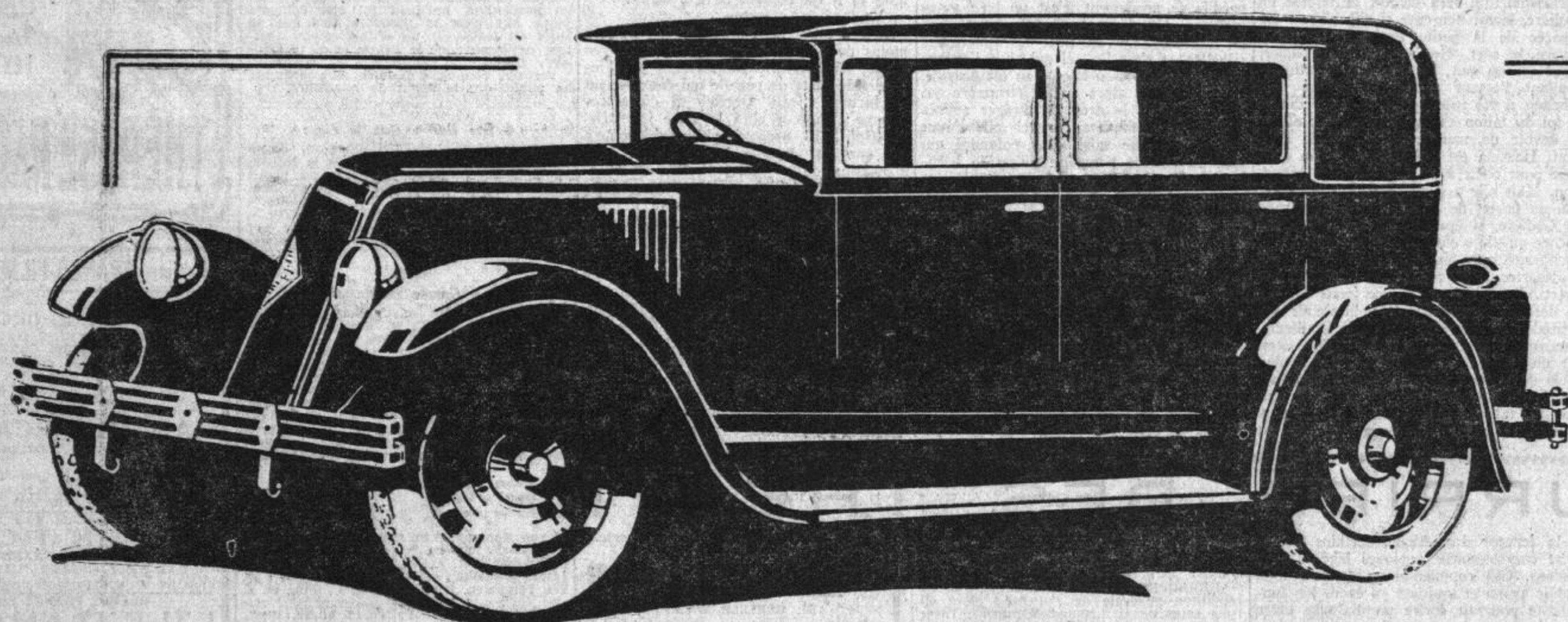
6.90

PETITES ANNONCES CLASSÉES

GARDE D'ENFANTS
Dame prendrait enf. à la campagne. Ec. r.
Mme Munoz, à Boisselles, par Brévilliers (S.-O.).
Nourr. dem. enf. 3 à 5 ans, par mois.
Mme Marché, à Blandy-les-Tours (S

LES SIX CYLINDRES MONASIX ET VIVASIX RENAULT

MODÈLES 1929 LIVRÉS DÈS MAINTENANT



Les MONASIX et VIVASIX RENAULT 6 cylindres sont les voitures de tourisme qui répondent le mieux aux exigences du jour.

Leurs démarrages francs, leurs reprises nerveuses, leur souplesse de marche, leur douceur de direction, leur freinage inégalé grâce à leur servo-moteur de freinage, leur confort parfait, leur ont valu la faveur marquée des automobilistes avertis.

La maniabilité de la MONASIX rend sa conduite particulièrement agréable en ville, où elle peut se faufiler aisément à travers les encombrements. Elle est également remarquable sur la route, où elle rivalise avec des voitures de cylindrée beaucoup plus forte.

La VIVASIX triomphe partout. Non seulement elle possède, à un degré encore plus élevé, la faculté de monter les côtes en prise directe, mais en outre ses accélérations énergiques lui assurent des moyennes supérieures à celles des autres voitures, même plus puissantes. Le confort que procure la suspension arrière à trois ressorts permet d'accomplir, non pas avec fatigue, mais avec plaisir, les plus longues randonnées.

L'agrément et le luxe des MONASIX et des VIVASIX RENAULT ont été considérablement accrus par de nombreux perfectionnements : leur présentation est parfaite et satisfait aux désirs des automobilistes les plus exigeants.

PRIX DES MODÈLES

	MONASIX	VIVASIX
Torpedo.....	25.500 Frs	35.500 Frs
Conduite intérieure.....	26.500 .	36.800 .
Berline.....		36.800 .
Conduite intérieure 7 places.....		39.800 .

RENAULT, 53 'Champs-Élysées - PARIS
et BILLANCOURT (Seine)

Demain paraîtra à cette même place une annonce de nos voitures 6 CV, et 10 CV à 4 cylindres.

